

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23

Séance du 15 mai 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN,
Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD,
Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, MM. Jean LACHMANN, Eric
BRUNSTEIN, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Amandine MARTIN donne pouvoir à Daniel BROCKER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Eric BRUNSTEIN
Mme Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

6. Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Urbanisme – Patrimoine – Services techniques

RAPPORTEUR : M. Christian OTTENWAELDER

6.3. Application du droit des sols : désignation d'un membre du conseil municipal dans le cadre de l'article L.422-7 du Code de l'Urbanisme

DELIBERATION D15052025/03

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.422-7, qui dispose que « Si le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision »

CONSIDERANT le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme n° DP 067 073 25 R0049 déposée le 15 avril 2025 au nom de EDF SOLUTIONS SOLAIRES et portant sur les travaux relatifs à la pose de 7 panneaux solaires en toiture pour laquelle le Maire est considéré comme intéressé au projet, du fait de sa parenté avec le demandeur.

Monsieur le Maire quitte la séance,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal :

DECIDE de désigner Monsieur Christian OTTENWAELDER, 1er Adjoint au Maire pour signer tout document relatif à la demande d'autorisation d'urbanisme n° DP 067 073 25 R0049 déposée le 15 avril 2025 au nom de EDF SOLUTIONS SOLAIRES et portant sur les travaux relatifs à la pose de 7 panneaux solaires en toiture et prendre la décision relative à ladite autorisation d'urbanisme.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 21 mai 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Patrick DELSART
Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a vertical stroke.